

Rapport annuel 2022

Conseil de surveillance des enquêtes
sur les décès



Table des matières

Lettre d'accompagnement.....	2
Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès - introduction	3
Rapport du président du Conseil pour 2022	5
Vue d'ensemble	8
Composition du Conseil	9
Rapport financier	18
Rapport du Comité des plaintes.....	20
Rapport du Comité de la qualité et des normes.....	21
Rapport du Comité d'enquête	22
Rapport du Comité de gestion des ressources financières.....	23
Perspectives pour 2023.....	23

Lettre d'accompagnement

Le 31 mars 2023

L'honorable Michael Kerzner
Solliciteur général

Bureau du Solliciteur général
25, rue Grosvenor, 18^e étage
Toronto (Ontario) M7A 1Y6

Monsieur le Solliciteur général,

Au nom du Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès et conformément au paragraphe 8 (7) de la *Loi sur les coroners*, L.R.O. 1990, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du Conseil de surveillance pour l'année civile se terminant le 31 décembre 2022.

Veillez agréer, Monsieur le Solliciteur général, l'expression de mes sentiments distingués.

Edward F. Then

Edward F. Then (c.r.)
Président du Conseil

Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès - Introduction

La principale recommandation issue de l'enquête sur la médecine légale pédiatrique en Ontario, menée en 2008 par l'honorable Stephen T. Goudge, a été de créer un conseil d'administration chargé de superviser le travail des coroners et des médecins légistes de la province. En 2010, la législature a mis en œuvre cette recommandation en modifiant la *Loi sur les coroners* pour créer le Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès (CSED).

De façon générale, le rôle du Conseil consiste :

- à assurer une surveillance indépendante des coroners et des médecins légistes en Ontario;
- à fournir des conseils spécialisés au coroner en chef et au médecin légiste en chef;
- à examiner les plaintes relatives aux enquêtes sur les décès, conformément à la législation;
- à présenter un rapport annuel à la ministre afin d'assurer la responsabilisation et la transparence des systèmes liés aux enquêtes des coroners et aux médecins légistes en Ontario.

Grâce à sa surveillance indépendante, le CSED fournit des conseils et fait des recommandations au coroner en chef et au médecin légiste en chef sur diverses questions, entre autres :

- la gestion des ressources financières;
- la planification stratégique des activités du Bureau du coroner en chef et du Service de médecine légale de l'Ontario (BCC/SMLO);
- l'assurance de la qualité, les mesures de rendement et les mécanismes de responsabilisation;
- la nomination et le congédiement des cadres supérieurs;
- le pouvoir de refuser l'examen de plaintes et la réalisation d'enquêtes discrétionnaires;
- l'observation de la *Loi sur les coroners* et des règlements connexes.

La vision, la mission et les objectifs du CSED

Le CSED est un organisme de surveillance indépendant voué à servir la population ontarienne en veillant à ce que les services d'enquête sur les décès soient dispensés d'une manière efficace et responsable.

Le CSED a pour mission de fournir des recommandations et des conseils responsables, clairs et pertinents pour assurer l'efficacité et la qualité du système ontarien de suivi des enquêtes sur les décès.

Tels sont nos objectifs :

- Superviser un système d'enquête sur les décès durable et doté de ressources suffisantes;
- Promouvoir des services efficaces, pertinents et fiables auprès du public;
- Tirer parti des données, faire progresser les connaissances et éduquer le public.

Structure organisationnelle du CSED

La structure organisationnelle du CSED est basée sur le modèle d'organisme consultatif, avec un Conseil de direction nommé par décret, soutenu par un secrétariat établi par le ministre du Solliciteur général. Les membres du Conseil comptent des professionnels de la santé et du droit, des cadres supérieurs du secteur de la santé, des représentants du gouvernement de l'Ontario et des membres du public qui, collectivement, possèdent les connaissances et l'expertise nécessaires pour assurer une surveillance et une responsabilisation de qualité.

La sélection des membres du public est réalisée par le Secrétariat des nominations et les représentants du gouvernement sont nommés par leurs ministères respectifs. Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme ensuite les membres du Conseil pour un mandat d'une durée limitée.

Le Secrétariat est composé d'employés de la FPO du ministre du Solliciteur général qui réalisent les mandats et atteignent les objectifs du Conseil et de ses comités permanents.

Rapport du président du Conseil pour 2022

Au terme de ma deuxième année à la présidence du Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès (CSED), cette année marque également le douzième anniversaire de l'organisme. J'ai le plaisir d'annoncer que cette année a été une année de changement, de progrès et de collaboration proactive pour l'organisme.

Cette année, nous avons dit au revoir à la D^{re} Fiona Smaill, membre fondatrice du CSED en 2010. La D^{re} Smaill a été nommée vice-présidente du CSED en décembre 2013. Elle a présidé le Comité des plaintes et le Comité de la qualité et des normes pendant son mandat. La D^{re} Smaill a fait partie intégrante de l'élaboration et de la mise en œuvre du processus de traitement des plaintes et a toujours été prête à soutenir les comités permanents. La D^{re} Smaill a démissionné le 1^{er} juillet 2022, car elle a pris sa retraite du Centre des sciences de la santé de Hamilton après une brillante carrière. Nous la remercions pour sa contribution inestimable au cours de ses nombreuses années au sein du Conseil.

M. Michael Recht a également présenté sa démission du CSED à compter du 15 décembre 2022. Michael a intégré le CSED le 22 octobre 2020 et nous le remercions pour la contribution qu'il a apportée au cours de son mandat au sein du Conseil.

Le départ de la Dre Fiona Smaill et de Michael Rechtaa amené le Conseil à accueillir quatre membres nouvellement nommés. Le juge Jack Grossman, le Dr Aristote Voineskos, David Shannon et Madeleine Bodenstein ont été nommés au CSED en décembre 2022. Nous nous réjouissons de travailler avec ce groupe de professionnels accomplis qui apportent une expertise et des perspectives variées au système d'enquête sur les décès.

En 2022, le CSED a également subi quelques changements opérationnels étant donné qu'Indira Stewart a démissionné de son poste de conseillère juridique du CSED pour accepter un autre poste au sein de la fonction publique de l'Ontario (FPO). Indira a joué un rôle essentiel dans de nombreux aspects du travail du Conseil, mais surtout en aidant le Conseil à résoudre diverses questions juridiques complexes. Nous remercions Indira pour ses efforts inlassables et ses conseils avisés pendant cette période et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions. En outre, la gestionnaire principale et greffière, Anne Bird, a pris sa retraite de la FPO. Nous la remercions d'avoir dirigé le personnel du Secrétariat, élaboré le budget et supervisé le contrat relatif au plan stratégique.

Tout au long de l'année, le Conseil a tenu virtuellement trois des quatre réunions trimestrielles et toutes les réunions des comités permanents. En juin 2022, les chefs ont gracieusement invité

le Conseil à se réunir en personne au Complexe des coroners des services de médecine légale à Toronto. Une visite des installations ultramodernes a été organisée pour ceux qui pouvaient y assister en personne. Je tiens à exprimer notre plus vive reconnaissance au Dr Pollanen, au Dr Huyer et à leurs équipes respectives pour la visite fascinante qu'ils ont effectuée pour nos membres.

Les comités permanents du CSED ont été extrêmement actifs tout au long de l'année 2022. Je tiens à saluer l'engagement des présidents qui ont aussi participé en qualité de membres du Comité de direction. Bien que le Conseil se réunisse quatre fois par an, le travail entre les réunions plénières du Conseil est dirigé avec compétence par les présidents des comités, avec le soutien du personnel, en ce qui concerne les plaintes, la qualité et les normes, les enquêtes et la surveillance financière. Les membres du Conseil ont également participé à des projets dirigés occasionnellement par les bureaux des chefs.

Le Conseil a participé à deux événements de formation pour le BCC cette année : la conférence annuelle de formation des nouveaux coroners en juin et la conférence annuelle des coroners en novembre. Le Conseil continue également d'assister aux séances virtuelles des tables multidisciplinaires sur les enquêtes sur les décès, qui donnent un aperçu des différents problèmes et sujets concernant le système d'enquête sur les décès.

Les membres du Comité de direction ont pleinement participé à l'examen opérationnel du SMLO entrepris par KPMG ainsi qu'à l'établissement du nouveau modèle de prestation de services du BCC réalisé par Price Waterhouse Cooper. Par suite de ces projets majeurs, les services fournis par le SMLO et le BCC seront renforcés et la communication et la collaboration avec le CSED seront améliorées.

J'ai le plaisir de vous informer que le CSED a approuvé son plan stratégique 2023-2026, dont la mise en œuvre débutera en avril 2023. Le plan stratégique décrit une approche proactive et collaborative qui guidera notre rôle essentiel de surveillance du Bureau du coroner en chef et du Bureau du médecin légiste en chef au cours des trois prochaines années. Ce plan est l'aboutissement d'une vaste consultation avec les membres actuels et anciens du CSED et les parties concernées. Je tiens à exprimer notre gratitude au coroner en chef, le Dr Dirk Huyer, et au médecin légiste en chef, le Dr Michael Pollanen, pour leur collaboration et leurs contributions judicieuses à l'élaboration du plan. Je tiens également à souligner la contribution du Comité de direction du Conseil pour le temps supplémentaire qu'il a investi afin de soumettre le plan à l'approbation du Conseil. Je suis convaincu qu'en exécutant notre plan stratégique en collaboration avec les parties concernées, nous améliorerons et renforcerons les services de physiopathologie et de médecine légale et que nous atteindrons ainsi notre objectif de maintenir la confiance du public dans le système d'enquête sur les décès.

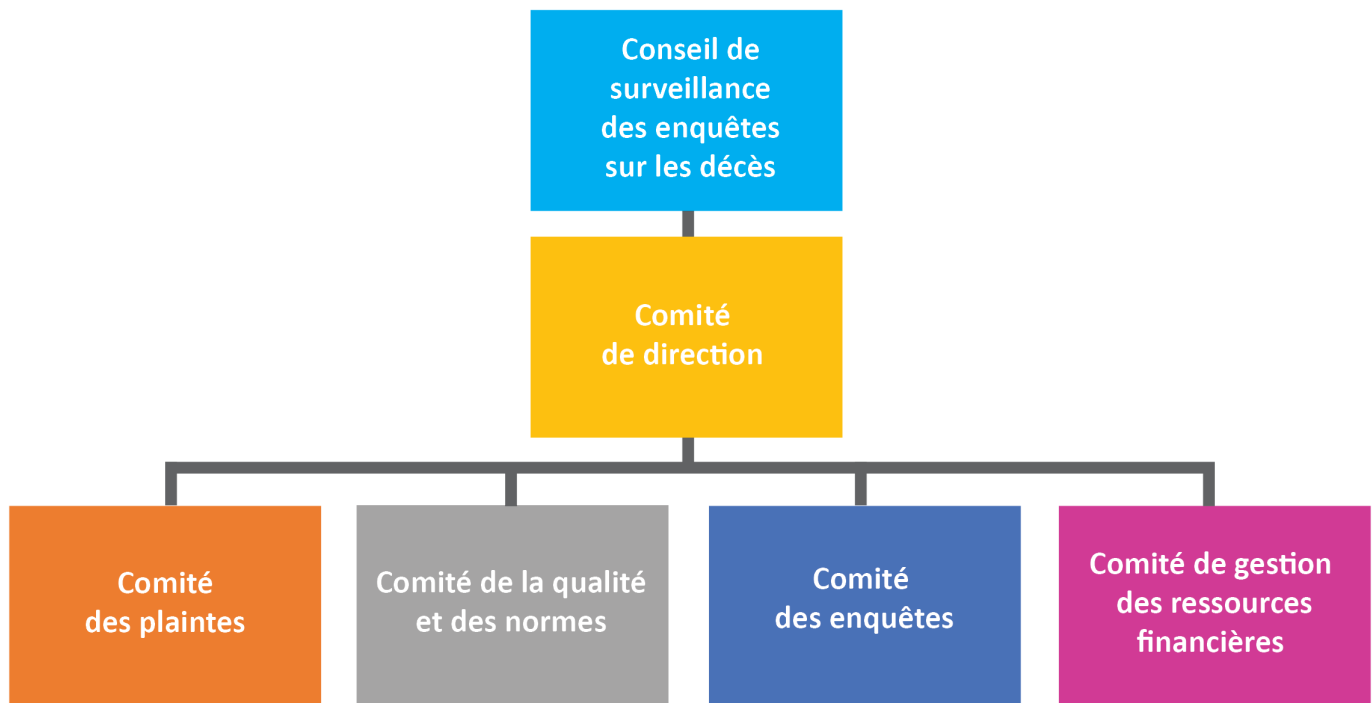
Pour conclure, je souhaite remercier les membres du CSED pour leur engagement envers le travail du CSED ainsi que les membres du Secrétariat pour leur soutien des efforts que nous déployons.

Edward F. Then

Edward F. Then (c.r.)
Président du Conseil

Vue d'ensemble

Le CSED compte au total cinq comités permanents qui l'aident à atteindre ses objectifs. Les membres de ces comités, issus du Conseil, peuvent faire partie de plusieurs comités ou groupes de travail établis en fonction d'activités ou de projets en cours.



- Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès
 - Comité de direction
 - Comité des plaintes
 - Comité de la qualité et des normes
 - Comité des enquêtes
 - Comité de gestion des ressources financières

Composition du Conseil

La *Loi sur les coroners*, L.R.O. 1990, chap. C37, paragraphe 8(1), et le Règlement 180 (R.R.O.) pris en application de celle-ci contiennent des directives sur la composition des membres du CSED.

Les membres du CSED sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, qui désigne un ou une des membres à la présidence ainsi qu'un ou une ou plusieurs membres à la vice-présidence. Le Conseil de surveillance se compose des personnes suivantes :

1. Une personne qui a pris sa retraite en tant que juge d'un tribunal fédéral, provincial ou territorial;
2. Le coroner en chef (membre sans droit de vote);
3. Le médecin légiste en chef (membre sans droit de vote);
4. Une personne désignée par la ministre;
5. Le doyen, la doyenne, le doyen associé ou la doyenne associée d'une école de médecine de l'Ontario ou une personne qui enseigne à plein temps dans une école de médecine de l'Ontario;
6. Une personne employée aux termes de la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario* et qui est nommée par la ministre de la Santé et des Soins de longue durée;
7. Deux personnes qui sont employées aux termes de la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario* et qui sont désignées par le procureur général;
8. Deux personnes, chacune étant un président ou une présidente, un ou une chef de la direction ou un autre cadre supérieur d'un hôpital public de l'Ontario;
9. Au moins trois membres du public.

Membres du Conseil en 2022

Juge Edward Then (président du conseil)

L'honorable Edward Then est actuellement membre de la Commission ontarienne d'examen. Il a été juge à la Cour supérieure de justice pendant 30 ans, soit de 1989 à 2019. De 2007 à 2013, il a occupé le poste de juge principal régional pour Toronto. Dans le cadre de ses fonctions, il supervisait plus de 90 juges.

M. Then est titulaire d'un baccalauréat spécialisé (1966), d'une maîtrise ès arts (1967) et d'un baccalauréat en droit (1970), diplômes qu'il a obtenus à l'Université de Toronto.

Il a été avocat pour le ministère du Procureur général au Bureau des avocats de la Couronne – Droit criminel, qui est responsable des appels interjetés à la Cour d'appel et à la Cour suprême du Canada ainsi que des poursuites spéciales concernant les crimes en col blanc et les cas d'inconduite policière. En 1982, il a été nommé conseiller de la Reine. De 1985 jusqu'à sa nomination à la Cour suprême de l'Ontario, il a occupé le poste de directeur du Bureau des avocats de la Couronne.

Par ailleurs, M. Then a rédigé de nombreux articles sur le droit civil et le droit criminel et il donne souvent des conférences à des avocats et des juges dans le cadre de programmes de formation juridique continue.

Barbara Collins (vice-présidente)

Barbara Collins est une infirmière autorisée titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université Queen's. Elle possède plus de 40 ans d'expérience progressive à des postes de direction dans différents domaines cliniques et de soutien des soins aigus. Elle a été nommée présidente-directrice générale de l'Hôpital Humber River (HRH) en juillet 2016. Dans ses fonctions antérieures de chef de l'exploitation, elle était chef de la direction du projet de réaménagement, supervisant la conception, la construction et la mise en service du site Wilson du HRH, le premier hôpital entièrement numérique de l'Amérique du Nord.

Elle a notamment été membre et vice-présidente de la Commission d'appel et de révision des services de santé, de même que membre, puis présidente de Booth Centennial Linen Services. Elle siège actuellement au conseil d'administration de HealthPRO et à celui du foyer de soins de longue durée Meadows.

Heather Arthur

Heather Arthur s'est retirée de son poste de vice-présidente, Services aux patients, et de chef de la direction, Soins infirmiers, qu'elle a occupé à l'Hôpital communautaire de Cornwall de 2004 à 2019. Elle cumule plus de 30 ans d'expérience administrative et clinique en soins de santé. Elle a participé à divers comités régionaux et a dirigé des initiatives régionales liées aux services cliniques dans le système de soins de santé de courte durée dans divers rôles au sein des services des soins infirmiers, des services de laboratoire et de pathologie, des services de diagnostic, des relations avec les patients, de l'assurance de la qualité et de la gestion des risques. Elle a déjà travaillé dans le domaine des soins préhospitaliers d'urgence en tant que chef des Services médicaux d'urgence de Cornwall. Durant sa longue carrière, Heather Arthur s'est toujours montrée déterminée à assurer la qualité dans les nombreux projets d'innovation et de transformation réalisés dans les organisations pour lesquelles elle a travaillé. Elle a été membre du conseil d'administration du Nursing Leadership Network et présidente du comité consultatif des sciences de la santé du Collège Saint-Laurent et de l'Université Laurentienne.

Jason Clouston

Jason Clouston est un avocat inscrit au Barreau de l'Ontario et au Barreau du Manitoba. Il a occupé les fonctions de procureur provincial et fédéral de la Couronne. De 2014 à 2018, il a été superviseur du bureau de la Couronne provinciale dans la ville septentrionale de Thompson, au Manitoba, le plus grand bureau régional de la Couronne en dehors de la ville de Winnipeg. En 2018, il a été admis au barreau de la province de l'Ontario et est devenu procureur de la Couronne dans le district de Rainy River, en Ontario. Père de six enfants, il s'est toujours mobilisé pour la communauté en faisant du bénévolat pour de nombreux organismes et conseils d'administration à but non lucratif, en mettant l'accent sur l'éducation, notamment les écoles, les bibliothèques et les garderies. Il se définit comme métis anglophone.

Dr S. Zaki Ahmed

Le Dr S. Zaki Ahmed est chef du personnel au Humber River Hospital de Thunder Bay. Il est interne et intensiviste de formation et est toujours impliqué dans des activités cliniques. Le Dr Ahmed s'intéresse particulièrement à la justice sociale et à l'équité.

Michael Amato

Michael Amato est un ancien policier du Service de police régional de York. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts spécialisé de l'Université de Toronto.

Rebecca Hildyard

Rebecca est analyste principale de la revue diligente opérationnelle chez Albourne. Elle possède plus de 11 ans d'expérience pluridisciplinaire dans le domaine de la criminalité financière et des actifs de remplacement. Elle a mené des enquêtes sur des fraudes, des détournements d'actifs, des collusions, des pots-de-vin et des comportements anticoncurrentiels dans les secteurs privé, public et à but non lucratif. Elle a également géré des évaluations des risques de fraude et de corruption ainsi que des contrôles préalables anticorruption dans les secteurs des mines et de la sécurité. Plus récemment, Rebecca a acquis de l'expérience dans le domaine des actifs de remplacement, ce qui l'a amenée à effectuer des contrôles préalables opérationnels pour un certain nombre de fonds spéculatifs, de fonds de marché privé et d'autres structures d'investissement sur mesure. Elle est comptable professionnelle agréée auprès de CPA Ontario et comptable agréée auprès de Chartered Accountants Australia & New Zealand.

Lucille Perreault

Lucille est une vice-présidente et infirmière en chef retraitée d'hôpitaux de soins actifs dans les régions de Sudbury, d'Ottawa et de la baie Georgienne. Infirmière autorisée, titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières et d'une maîtrise en gestion et administration de programmes, elle possède plus de 40 ans d'expérience dans le domaine des soins de santé. Avant sa retraite, Lucille était responsable de la qualité des programmes cliniques et de la gestion de la pratique professionnelle des soins infirmiers.

Fière francophone du Nord de l'Ontario (Sudbury), Lucille a vécu dans les milieux francophones et a contribué à la promotion et au développement des services de santé de ces milieux alors qu'elle occupait le poste de vice-présidente des programmes cliniques et de chef des soins infirmiers à l'Hôpital Montfort, à Ottawa.

Intéressée par l'amélioration continue des services associés au bien-être de la communauté et à la promotion de la santé, Lucille continue de siéger, en tant que représentante de la communauté, au CSED.

Catherine Rhineland

Catherine Rhineland est entrée au service du ministère du Procureur général en tant que procureure adjointe de la Couronne en 2007. En 2016, elle a été affectée à l'équipe mixte de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, au sein de laquelle elle représentait l'Ontario. En tant que membre de l'équipe, Catherine a passé en revue les dossiers de poursuites et les enquêtes sur les décès où la personne disparue était identifiée comme une femme autochtone.

D^r Ato Sekyi-Otu

Ato Sekyi-Otu est médecin dans la province de l'Ontario, membre du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et membre en règle de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario depuis 23 ans. Il a obtenu des bourses postdoctorales de recherche clinique en chirurgie reconstructive de remplacement des articulations chez l'adulte et en médecine sportive. Le D^r Sekyi-Otu est chirurgien orthopédiste au William Osler Health Centre, à Brampton. En outre, il est maître de conférences à la faculté de médecine de l'Université de Toronto.

Ses intérêts en matière d'engagement communautaire sont notamment le mentorat des jeunes à risque, la promotion de la diversité en médecine et la défense de l'égalité d'accès aux soins de santé.

Christine terSteege

Christine terSteege enseigne la sécurité publique au Collège Sheridan, où elle est également coordonnatrice du programme des Enquêtes. Elle a déjà été vice-présidente de la Commission ontarienne des libérations conditionnelles et policière au Service de police régional de Peel. Elle détient un baccalauréat en justice criminelle et en politiques publiques de l'Université de Guelph ainsi qu'une maîtrise en sécurité intérieure de la Penn State University.

Erin Hannah

Erin possède plus de 21 ans d'expérience en matière de politiques et de programmes dans la fonction publique de l'Ontario, dont plus de 15 ans au sein de la haute direction. Elle possède une solide connaissance de l'ensemble complexe des services aux personnes de l'Ontario du point de vue de la politique, de la conception et de la prestation, et elle croit à l'amélioration

continue et à la remise en question du statu quo. Erin est connue pour son engagement en faveur du partenariat et de la collaboration afin de trouver des solutions dans un environnement en constante évolution, et elle adopte un esprit d'équipe positif pour chaque tâche.

Erin est actuellement sous-ministre adjointe, Politiques en matière de soins de longue durée (SLD), au sein du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario. Avant de rejoindre le ministère des Soins de longue durée, Erin était sous-ministre adjointe de la santé, des affaires sociales, de l'éducation et des politiques de l'enfance au Bureau du conseil des ministres et, avant cela, sous-ministre adjointe du développement de la politique sociale au sein de l'ancien ministère des Services sociaux et communautaires. Erin est titulaire d'une maîtrise en relations industrielles et d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto.

Juge Jack Grossman

Le juge Jack Grossman est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'université de Toronto. Il a obtenu une licence en droit à la Osgoode Hall Law School. Il a été admis au Barreau de l'Ontario en 1971 et a exercé le droit de 1971 à 1999 en tant que généraliste, avec une spécialisation en droit pénal. Il a été nommé juge à la Cour de justice de l'Ontario en 1999, poste qu'il a occupé jusqu'en 2019. Il est l'auteur d'un mémoire intitulé *Decisions: My memories as a lawyer and a judge*. Il a été président de la congrégation Beth Tzedec de 1995 à 1997 et vice-président de la région de l'Est du Canada de la Synagogue unie d'Amérique. Pendant deux ans, il a été président du conseil consultatif du Baycrest Centre for Geriatric Care. Il a siégé au conseil d'administration de l'Association des juges pendant huit ans, et a été coordinateur de conférence et membre du Secrétariat judiciaire de 2002 à 2004. Il a coorganisé des programmes de formation judiciaire à l'échelle mondiale et est directeur d'une copropriété en Floride. Marié à Sandi depuis 51 ans, il est l'heureux père d'Alisha et de Naomi et l'heureux grand-père de cinq merveilleux petits-enfants.

D^r Aristotle Voineskos

Le D^r Aristotle Voineskos est vice-président de la recherche et directeur de l'Institut de recherche en santé mentale de la famille Campbell au Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH), et professeur au département de psychiatrie de l'Université de Toronto. Le secteur de la recherche du CAMH compte plus de 1 000 scientifiques, chercheurs et stagiaires qui s'emploient à faire des découvertes pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladie mentale ou toxicomanes. Le D^r Voineskos a suivi sa formation et obtenu son doctorat en

médecine à l'Université de Toronto et a effectué un stage de recherche au Brigham and Women's Hospital, Harvard Medical School. Le Dr Voineskos a fondé le Laboratoire d'imagerie génétique translationnelle de la famille Kimel au CAMH. Il a également été le premier directeur du Centre de la famille Slaight pour les jeunes en transition à CAMH et a été chef de la Division de la schizophrénie. Il a reçu de nombreux prix pour l'excellence de ses recherches et de son enseignement, tant au niveau national qu'international.

David Shannon

David Shannon est un avocat et un auteur qui pratique le droit médical à Thunder Bay, en Ontario. Il a obtenu une maîtrise en droit à la London School of Economics, and Political Science et a continué à pratiquer le droit et à diriger des organisations non gouvernementales par la suite.

Madeleine Bodenstein

Madeleine Bodenstein est directrice de funérailles et spécialiste de la planification préalable à la Steeles Memorial Chapel. Madeleine est vendeuse de biens immobiliers chez Homelife Bayview Realty Inc. et agente d'assurance dans le cadre du Programme de qualification du permis d'assurance-vie chez Funeral Plans Canada. Elle participe à la vie communautaire en tant que directrice et présidente du comité des nominations du conseil d'administration de la Fondation Reena, et en tant que membre de l'Ontario Real Estate Association.

Membres sans droit de vote

Les personnes dans cette catégorie sont considérées comme des membres du Conseil, mais elles n'ont pas le droit de voter pour des motions ou des décisions du Conseil. Ainsi, le coroner en chef et le médecin légiste en chef ont pour rôle au sein du Conseil de faire bénéficier les autres membres de leur perspective, de leur expertise et de leurs connaissances. Pour maintenir la transparence et la responsabilisation, ils n'ont pas la possibilité de voter sur les questions liées à la surveillance de leur organisme respectif.

Dr Dirk Huyer (coroner en chef de l'Ontario)

Le docteur Dirk Huyer a été nommé coroner en chef de l'Ontario en mars 2014.

Il a reçu son diplôme de médecine de l'Université de Toronto en 1986. Coroner en Ontario depuis 1992, il a aussi été nommé coroner régional principal pour les régions de Peel et de Halton ainsi que pour les comtés de Simcoe et de Wellington. Il a participé à plus de 5 000 enquêtes à titre de coroner. Le docteur Huyer possède une expertise particulière dans l'évaluation médicale de la maltraitance des enfants et a travaillé dans le cadre du programme SCAN de l'Hospital for Sick Children sur la négligence et la maltraitance présumées d'enfants. Il préside le Comité d'examen des décès d'enfants et le Comité d'examen des décès d'enfants de moins de cinq ans, deux comités qui relèvent du Bureau du coroner en chef. Il est aussi professeur adjoint au département de pédiatrie de l'Université de Toronto.

En partenariat avec le médecin légiste en chef de l'Ontario, le Dr Michael Pollanen, le Bureau du coroner en chef et le Service de médecine légale de l'Ontario ont présenté en 2015 le premier plan stratégique unifié de la province pour le système d'enquêtes sur les décès de l'Ontario. Ce plan, qui définit l'orientation stratégique de l'organisation pour les cinq prochaines années, a pour priorité de fournir des services de haute qualité qui répondent aux besoins diversifiés de l'Ontario, tant sur le plan culturel que géographique. Il s'agit notamment de s'engager auprès des leaders autochtones et des membres de la communauté dans le but d'améliorer les services d'enquêtes sur les décès dans leurs communautés.

Reconnaissant l'importance de trouver des réponses concernant les décès survenus dans les pensionnats indiens et les éventuelles sépultures anonymes, le Dr Huyer a élaboré une approche communautaire pour contribuer à cette entreprise. Il a mis en place une équipe spécialisée d'enquêteurs et un soutien analytique pour aider les communautés à déterminer ce qui est arrivé à leurs proches qui ne sont pas rentrés chez eux, ainsi qu'une approche à l'échelle de la province concernant les sépultures anonymes.

Dr Michael Pollanen (médecin légiste en chef)

Michael S. Pollanen est le médecin légiste en chef pour l'Ontario, Canada, et professeur et vice-président (Santé mondiale) de médecine de laboratoire et de pathobiologie à l'Université de Toronto. Il est titulaire d'un diplôme de médecine (1999) et d'un doctorat (1995) de l'Université de Toronto et a terminé son internat en 2003. Ses fonctions professionnelles comprennent la supervision et la direction du Service de médecine légale de l'Ontario (9 000 autopsies par an), la réalisation d'autopsies (plus de 3 000 autopsies réalisées à ce jour), les témoignages au tribunal (plus de 250 témoignages au tribunal à ce jour) et la direction d'activités universitaires en médecine légale à l'Université de Toronto. Il est également coroner en chef adjoint en Ontario.

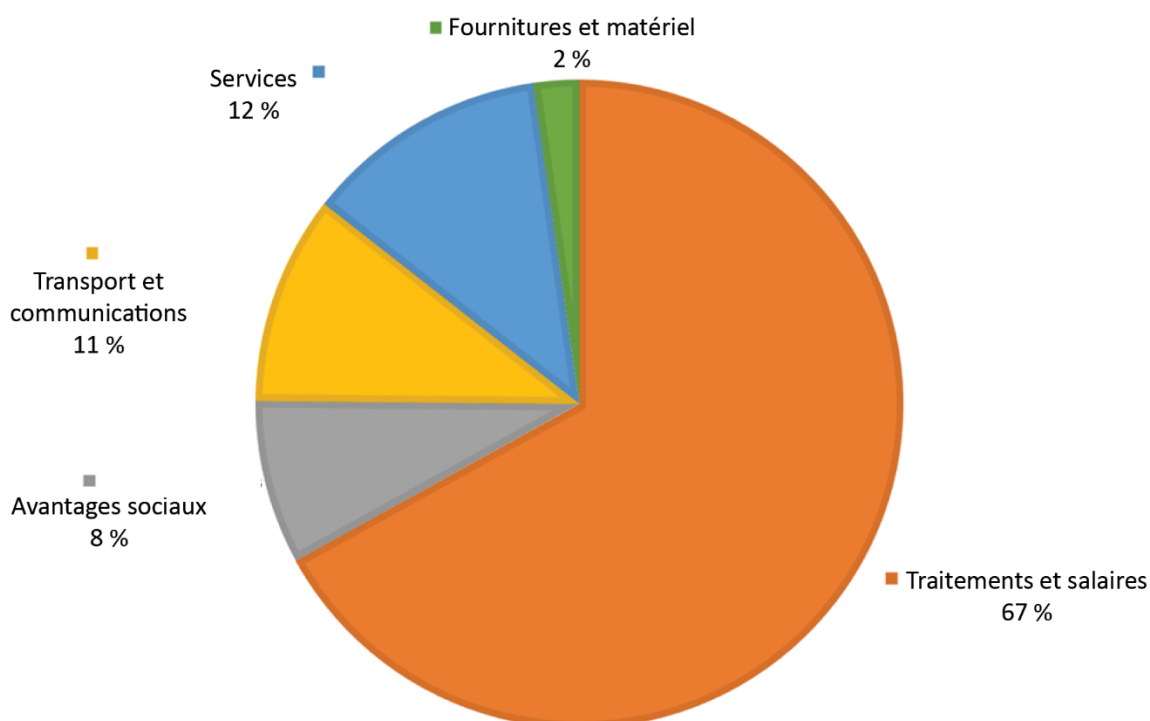
Le Dr Pollanen s'intéresse principalement à l'application de la médecine légale à la santé mondiale, ce qui l'amène à former des pathologistes et à contribuer au renforcement des capacités des laboratoires judiciaires dans les pays du Sud. Il a pris part à diverses missions de travail ou de formation dans les pays suivants : Algérie, Bermudes, Cambodge, République centrafricaine, Timor oriental, Égypte, Haïti, Irak, Jamaïque, Kazakhstan, Palestine, Thaïlande, Ouganda et Ouzbékistan. Il a publié plus d'une centaine d'articles dans des revues révisées par des pairs. Le Dr Pollanen est membre du comité consultatif des services judiciaires du Comité international de la Croix-Rouge. Il est aussi un ancien président de l'Association internationale des sciences et de la médecine légale (2015-2017). Enfin, il est l'un des fondateurs du service de médecine légale au sein du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Rapport financier

Le budget annuel du CSED est approuvé par l'Assemblée législative par l'intermédiaire du ministère du Solliciteur général. L'exercice financier du gouvernement de l'Ontario commence le 1^{er} avril 2022 et se termine le 31 mars 2023.

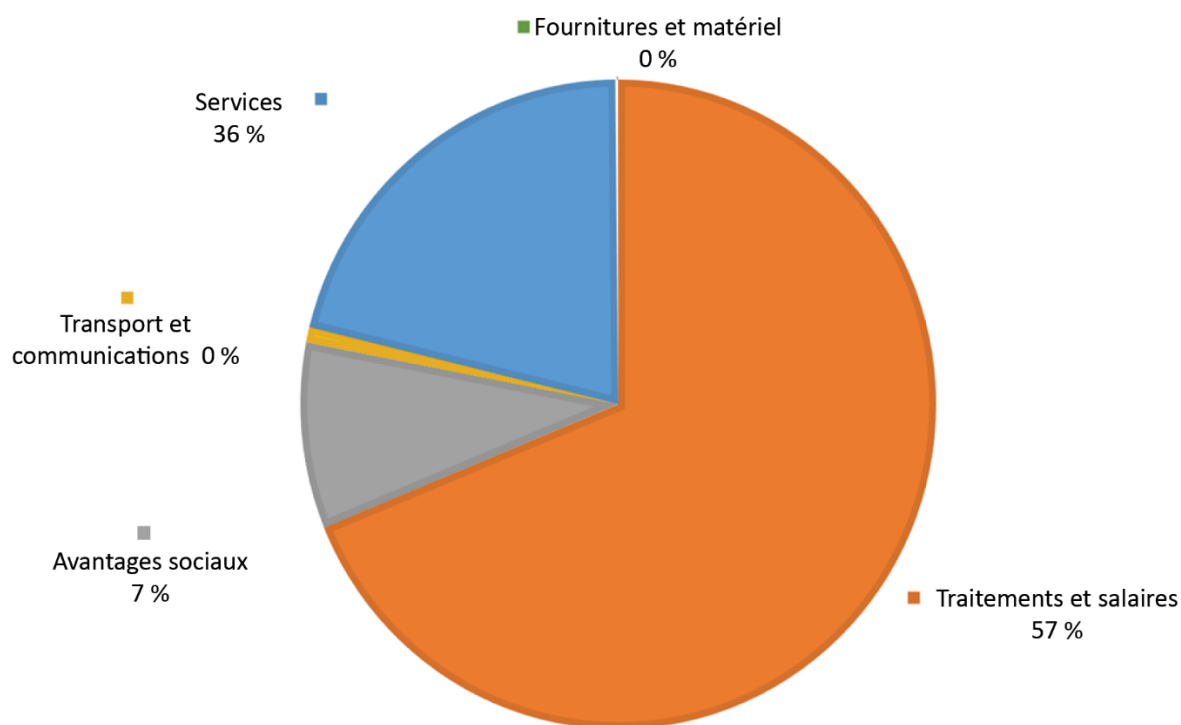
Pour l'exercice financier 2022-2023, le budget total du CSED était de 0,44 million de \$.

Le tableau ci-dessous illustre la ventilation du budget du CSED pour 2022-2023 en pourcentage de chaque compte standard :



- Traitements et salaires 67 %
- Avantages sociaux 8 %
- Transport et communications 11 %
- Services 12 %
- Fournitures et matériel 2 %

Le CSED a prévu des pressions dans les domaines des traitements et salaires, des avantages sociaux et des services à cause des équivalents temps plein (ETP) non financés et d'autres pressions opérationnelles, principalement les frais juridiques. Inversement, le CSED a prévu des économies dans les domaines du transport et des communications, ainsi que des fournitures et du matériel, en raison de la tenue virtuelle des réunions du Conseil et des comités permanents. Le tableau ci-dessous présente une ventilation des dépenses prévues par le CSED pour 2022-2023 en pourcentage de chaque compte standard.



- Traitements et salaires 69 %
- Avantages sociaux 9 %
- Transport et communications 1 %
- Services 21 %
- Fournitures et matériel 0 %

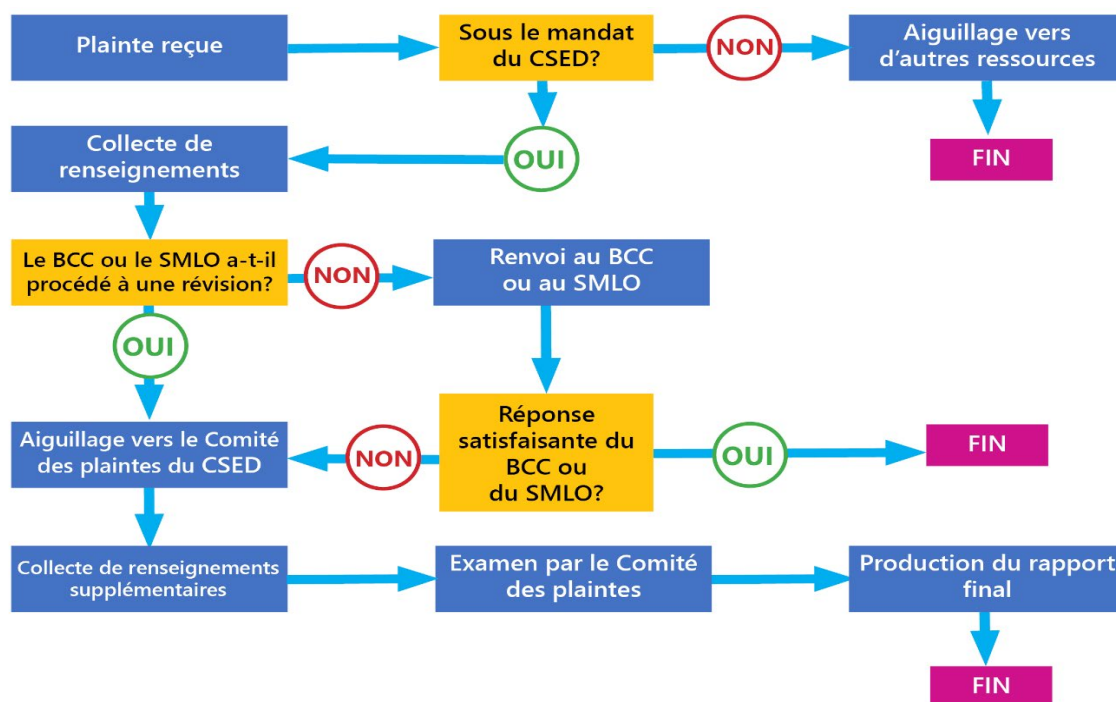
Rapport du Comité des plaintes (présidente : Christine terSteege)

Le Comité des plaintes a le mandat légal d'examiner les plaintes déposées contre un coroner, un médecin légiste et d'autres personnes qui, en vertu de la *Loi sur les coroners*, ont des pouvoirs ou fonctions en matière d'autopsies.

L'objectif du Comité consiste à prendre en considération ce qui a été fait durant l'enquête sur le décès et à améliorer le système ontarien d'enquête sur les décès. Lorsqu'il examine une plainte, le Comité prend en considération ce qui a été fait durant l'enquête sur le décès et formule au besoin des conseils et des recommandations au coroner en chef et au médecin légiste en chef. L'examen des plaintes vise à améliorer le système ontarien d'enquête sur les décès et à renforcer la confiance du public dans ce système. Il convient de noter que le CSED n'est pas un organisme médical et qu'il n'est donc pas habilité à examiner ou à évaluer les conclusions ou les avis médicaux concernant la cause ou le mode d'un décès.

Le Comité des plaintes s'est réuni régulièrement tout au long de l'année pour examiner les plaintes de manière ponctuelle, s'engageant avec les parties concernées à améliorer le processus de plaintes et à transmettre les questions soulevées à d'autres comités permanents du CSED, au besoin.

Le processus simplifié de gestion des plaintes est présenté ci-dessous :



En 2022, le CSED a reçu six plaintes concernant le BCC ou le SMLO. Les thèmes communs de ces plaintes comprenaient des préoccupations liées aux processus, aux procédures et aux normes, ainsi qu'un désaccord avec les opinions professionnelles du personnel médical. D'autres thèmes concernaient des questions liées à la communication et au professionnalisme des coroners et des médecins légistes.

Rapport du Comité de la qualité et des normes (présidente : Heather Arthur)

Le Comité de la qualité et des normes a été renouvelé en 2022. L'objectif de ce comité est de mesurer, de surveiller et d'évaluer le rendement du système d'enquête sur les décès de l'Ontario et de recommander des initiatives, des pratiques et des normes qui fourniront aux Ontariens un système d'enquête sur les décès de haute qualité.

Initiatives clés en 2022

1. Suivi en matière de responsabilisation : Recommandations adressées au BCC et au SMLO

Le Comité a assuré le suivi des recommandations du CSED adressées au Bureau du coroner en chef et au Service de médecine légale de l'Ontario. L'objectif du suivi de ces recommandations est de permettre à l'agence de remplir son mandat de surveillance et de responsabilité du système d'enquête sur les décès.

Le Comité a également passé en revue les thèmes de toutes les recommandations formulées par le CSED et les institutions tierces au cours des cinq dernières années. Les thèmes les plus courants des recommandations formulées par le CSED sont ceux liés à la communication et à la qualité de l'enquête sur le décès. Pour les recommandations des tierces parties, le thème le plus courant concerne les processus, les procédures ou les normes.

2. Suivi en matière de responsabilisation : Indicateurs de rendement clés

Le Comité reçoit désormais des rapports trimestriels réguliers du Service de médecine légale de l'Ontario sur ses indicateurs de rendement clés (IRC). Le Bureau du coroner en chef s'est efforcé de fournir des IRC une fois que ses récentes améliorations en matière de prestation de services auront été mises en œuvre. Lorsque le Comité reçoit des rapports réguliers sur les IRC du BCC et du SMLO, il est en mesure de fournir des commentaires et de suggérer l'ajout de certains IRC à des fins de suivi.

3. Commentaires du Comité sur les politiques et les procédures

Le Comité a assuré le suivi avec le coroner en chef en ce qui concerne certaines questions de communication soulevées lors de l'examen par le Comité des enquêtes d'une demande d'enquête discrétionnaire. En outre, le Comité a fourni des commentaires au SMLO sur son nouveau processus d'enregistrement des pathologistes et sur la fréquence de l'examen des politiques et pratiques du SMLO.

Rapport du Comité des enquêtes (président : Jason Clouston)

Le Comité des enquêtes effectue des recherches et examine les systèmes d'enquête afin de conseiller et de recommander au Conseil les meilleures pratiques et politiques, dans le but de soutenir la mise en place d'un système d'enquête sur les décès de qualité en Ontario.

Le Comité des enquêtes conseille également le coroner en chef sur les points suivants :

- le choix de procéder ou non à des enquêtes discrétionnaires dans les cas relevant du paragraphe 26(2);
- les tendances en matière de décès qui devraient être examinées dans le cadre d'enquêtes discrétionnaires;
- les critères et les processus utilisés par le Comité consultatif des enquêtes du Bureau du coroner en chef

Key Initiatives clés de 2022

1. Demandes relevant du paragraphe 26(2) pour une enquête discrétionnaire

En 2022, le Comité des enquêtes a reçu et examiné deux demandes d'enquête discrétionnaire en vertu du paragraphe 26(2) de la *Loi sur les coroners*. Dans chacun de ces cas, un coroner régional principal a examiné le dossier et a rejeté la demande d'enquête discrétionnaire de la famille. Les familles ont alors interjeté appel auprès du coroner en chef qui, à son tour, a demandé au Comité des enquêtes de formuler une recommandation. Dans les deux cas, le Comité des enquêtes a estimé qu'une enquête discrétionnaire n'était pas justifiée.

2. Portée étendue du rôle du Comité des enquêtes

En 2022, le Comité a adopté une approche plus proactive des enquêtes, en plus de l'examen des demandes au titre du paragraphe 26(2). Le comité continue de travailler avec le Bureau du coroner en chef afin d'élaborer des stratégies permettant de gérer la charge de travail, de contrôler les paramètres et les échéances relatifs aux enquêtes.

Rapport du Comité de gestion des ressources financières (présidente : Barbara Collins)

Le Comité de gestion des ressources financières (CGRF) soutient le système d'enquête sur les décès en Ontario en fournissant une surveillance, des conseils et des recommandations sur les stratégies et les priorités générales de gestion des ressources financières du Bureau du coroner en chef (BCC) et du Service de médecine légale de l'Ontario (SMLO).

Tout au long de l'année civile, le CGRF a cherché à comprendre les finances du BCC et du SMLO. Le BCC et le SMLO ont régulièrement rendu compte au CGRF de leur situation financière prévisionnelle en fin d'année et de la répartition de leur charge de travail. Le Comité a examiné les rapports trimestriels et a cerné les domaines dans lesquels le BCC et SMLO ont régulièrement dépassé le budget qui leur avait été alloué. Le Comité a également demandé des éclaircissements sur les pressions exercées et prodigué des conseils en mettant l'accent sur des prévisions et des budgets raisonnables et viables aux fins de la planification future.

En outre, dans le cadre du processus de planification stratégique (PPS) du gouvernement, le BCC et le SMLO ont fourni au Comité une vue d'ensemble de l'analyse de rentabilisation soulignant le financement nécessaire pour assurer la durabilité du système d'enquête sur les décès. Par la suite, les membres du Comité ont formulé des recommandations et des commentaires sur l'analyse de rentabilisation du BCC et du SMLO. Tout au long du processus, le CGRF a veillé à ce que les stratégies et les objectifs financiers soient pris en compte afin de soutenir et de promouvoir la confiance du public dans le système d'enquêtes sur les décès.

Perspectives pour 2023

Le Conseil de surveillance des enquêtes sur les décès envisage 2023 comme une année de modernisation continue de ses politiques et de ses pratiques. La principale entreprise du CSED consistera à mettre en œuvre le Plan stratégique à partir du mois d'avril 2023.

Les Comités permanents poursuivront leur recherche de possibilités de collaboration et de surveillance proactive. Le CSED se concentrera sur la recherche et les données afin de façonner une vision contemporaine de ses pouvoirs, comme l'a recommandé la vérificatrice générale.